Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 08/03/2024 à 09h59 Réference de l'AR : 088-218801264-20240307-22\_2024-DE Publié le 08/03/2024 ; Rendu exécutoire le 08/03/2024



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL Commune de Darnieulles

\*\*\*\*

## **SEANCE DU 7 MARS 2024**

Nombre de Membres					
Membres en exercice	Présents	Votants			
14	14	14			

Date de convocation 29 février 2024 L'an deux mille vingt-quatre, le sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de conseil de la MAIRIE, sous la présidence de **Philippe RETOURNARD**, maire.

<u>Présents</u>: CHAMPAGNE Frédéric, DIDIERLAURENT Sébastien, DRILLET Sandra, FORAT Séverine, JEANDEMANGE Maryanne, JOFFROY Claudine, LAURAIN Robert, LEJARS Sébastien, MILLER Didier, PINOT Amandine, PRETOT Jean-Pierre, RETOURNARD Philippe, VILLIERE Laure, VINCENT Claude.

Absents: .

Représentés : .

**Madame JEANDEMANGE Maryanne** a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Délibération pour les nouveaux tarifs à la maison polyvalente  $N^{\circ}$  de délibération :  $22\_2024$ 

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	0	14	0	0	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité , de louer la maison polyvalente, aux tarifs suivants :

## • Weekend (du vendredi matin au dimanche soir)

0	Pour les familles de Darnieulles	180,00 €
0	Pour les familles extérieures	370,00€
0	Pour les associations locales :	180.00€
0	Pour les associations extérieures :	400.00€

• <u>Une journée en semaine</u> (pour toutes personnes) 75,00 €

Caution pour toutes les locations

500,00€

Dorénavant, le paiement de la location se fera à la remise des clés lors de l'état des lieux d'entrée. Le paiement des consommations, éventuelles casses et pénalités, se fera après l'état des lieux de sortie.

La consommation d'électricité sera facturée aux locataires. Le compteur sera relevé le jour de la prise des clés de la salle et le jour où le locataire rend les clés en Mairie.

Les tarifs des consommations d'électricité sont les suivants :

Heures pleines 0,31913 €/kwh
 Heures creuses 0,22493 €/kwh

Ces prix d'électricité au kwh suivront les évolutions tarifaires du fournisseur.

Pour les réunions et assemblées générales des associations, la salle sera gracieusement prêtée pour les réunions en semaine, sauf le vendredi. Les week-ends, elle sera facturée .

- Pour les associations de Darnieulles
- Pour les associations extérieures

180.00 € + les consommations 400.00 € + les consommations

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Affiché le 8 mars 2024 Pour extrait conforme Philippe RETOURNARD, Maire

> 2024 Ref:6 Sign le Ma

Philippe RETOURNARD 2024.03.08 09:49:59 +0100 Ref:6111966-9138647-1-D Signature numérique le Maire

Philippe RETOURNARD